

Catégorie :

## Appel d'offres

## **VILLE DE MONTRÉAL**

Division Projets sécurité publique et Espace pour la vie Direction de la gestion des projets immobiliers Service de la gestion et de la planification immobilière

Des soumissions, sont demandées et devront être reçues, avant **13 h 30**, à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6 pour :

Travaux

Appel d'offres :	JA-00065V
Descriptif:	Installation de bassins de production des plantes Victorias au Jardin botanique
Date d'ouverture :	5 mars 2019
Dépôt de garantie :	10 % de la valeur de la soumission
Renseignements:	Pour toute question s'adresser à : <u>immeubles.soumissions@ville.montreal.qc.ca</u>
Documents :	Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 11 février 2019.
Visite supervisée des lieux :	☐ N/A. ou
	Si la visite supervisée des lieux est obligatoire, la date limite pour prendre rendezvous est le 22 février 2019 à 16h00, à l'adresse courriel suivante : <a href="mailto:immeubles.soumissions@ville.montreal.qc.ca">immeubles.soumissions@ville.montreal.qc.ca</a>
	Les visites auront lieu : du 14 février 2019 au 28 février 2019 inclusivement, selon l'horaire suivant : 8h30, 9h30, 11h00 et 13h30.
en s'adressant au Service é par téléphone au 1 866 66	rises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission lectronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants 9-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web <a href="www.seao.ca">www.seao.ca</a> . Les enus au coût établi par le SÉAO.
Chaque soumission doit être du document d'appel d'offres	e placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe s.
Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux au Service du greffe à l'Hôtel de Ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.	
La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelques natures que ce soit envers le  ou les soumissionnaires.	
Fait à Montréal, le 11 février	2019.
Le greffier de la Ville, Yves Saindon, avocat	
Journaux de publication :	Le Devoir_X_ Autre à préciser* :
	: oui non <u>X</u> ns du traitement des soumissions ? <u>Non</u>
*Toute publication additionnelle	est aux frais du requérant. 141_demande_publication_simple_greffe_20180620